

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN SECONDE Du 01/07 au 06/07/21

Téléphone
01.30.95.03.33

Télécopie
01.30.90.13.27

Mél
0781859x@ac-versailles.fr

Http
<http://www.lyc-vangogh-aubergenville.ac-versailles.fr/>

8 rue Jules Ferry
78410 AUBERGENVILLE

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été affecté au lycée Van Gogh en 2^{nde} Générale et Technologique pour l'année scolaire 2022 - 2023. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Vous avez déjà procédé à l'inscription administrative via la téléservice.

Pour procéder à l'inscription pédagogique, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter au lycée.

Merci de respecter l'ordre alphabétique (première lettre du nom de l'élève) et les horaires du calendrier ci-dessous.

La présence de l'élève et d'au moins un des deux responsables légaux est obligatoire.

Planning des inscriptions

| JEUDI 7 JUILLET | | VENDREDI 8 JUILLET |
|-----------------|--------------------|---------------------------|
| HORAIRE | | Collège L.D. Vinci |
| 8h30-9h30 | | L - M |
| 9h30-10h30 | | N - O - P |
| 10h30-11h30 | | Q - R - S |
| 11h30-12h30 | | T - U - V - W - X - Y - Z |
| | Collège L.D. Vinci | |
| 13h30-14h30 | A - B | |
| 14h30-15h30 | C - D | |
| 15h30-16h30 | E - F - G | |
| 16h30-17h30 | H - I - J - K | |



Pièces à fournir impérativement le jour de l'inscription :

Il appartient aux familles de faire les photocopies des originaux.

- La notification d'affectation au lycée.
- La fiche d'inscription en seconde renseignée.
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève.
- Photocopie des 3 bulletins trimestriels de l'année de 3^{ème}.
- Photocopie des documents PPS, PAP et PAI si votre enfant en a bénéficié au collège.
- Un exéat fourni par l'établissement d'origine.
- Fournir un chèque de 6 euros à l'ordre de FIBA, pour les photos numériques
- Fiche d'inscription restauration scolaire 2022/2023.
- Attestation de restauration scolaire à éditer auprès des services de la CAF ou l'attestation Région. **(voir dossier ci-joint).**
- Pour les parents séparés : copie de la notification de garde et du jugement.

Transport

Vous pourrez vous procurer les documents nécessaires à son obtention auprès des mairies ou des sociétés de transport. Ces documents vous seront signés par l'établissement **pendant l'inscription ou jusqu'au 12/07/22.**

Restauration scolaire

Voir le dossier ci-joint comprenant la fiche d'inscription et le document explicatif à conserver.

La Région Ile de France a mis en place un tarif de ½ pension dit « EQUITABLE ». Cela revient à dire que le repas facturé varie entre 1,50€ et 4,09€ en fonction des ressources mensuelles du foyer. La Région Ile de France finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille.

Sans attestation, le repas sera facturé au tarif maximum de 4,09€.

Certificat de scolarité

Votre attestation pour l'année 2022-2023 sera accessible et à télécharger par vos soins, environ deux semaines après la rentrée sur votre compte PRONOTE via l'ENT (assurez-vous que vos adresses mail soient correctes et valides).

Date et Horaire Rentrée 2022

La rentrée des élèves de seconde aura lieu le Vendredi 2 Septembre, vous pourrez trouver les informations concernant la date et l'horaire précis de rentrée de votre enfant à partir du vendredi 26 août 2022 en consultant :

- ✓ Le site Internet du lycée : <http://lyceevangogh-aubergenville.fr>
- ✓ L'affichage à l'entrée du lycée sur les vitres extérieures

Après la rentrée, vous serez destinataire d'informations complémentaires concernant la classe de seconde sur monlycee.net (vos identifiants seront envoyés par mail en septembre).

Changement des horaires des cours

A compter de la rentrée 2022, sur décision du C.A. du lycée, l'amplitude horaire des cours sera **de 8h00 à 18h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi** et **de 8h00 à 12h15 le mercredi**.

Les transports scolaires seront assurés en fonction de ces horaires.

Le Proviseur

M. BLIN

